



Les peintures nature BIOFA

Fiche technique

PEINTURE MURALE

Teintes soutenues
1 litre code 79210
5 litres code 79211

Peinture universelle sans solvant pour murs et plafonds à l'intérieur

1. Propriétés du produit

Convient universellement pour tous les murs et les plafonds dans les habitations, les bureaux, les écoles et les espaces publics. Conseillé sur le papier in grain, la fibre murale, les enduits de plâtre, les panneaux légers de construction et les anciennes peintures portantes. Très recommandable du point de vue de la biologie de l'habitat ainsi que pour le climat intérieur. Mise à la teinte en tons pastel. Idéal pour le design rationnel d'intérieurs sains. Ses ingrédients végétaux et minéraux renouvelables sont de haute qualité pour la biologie de l'habitat.

1.1. Composition

- Eau
- Carbonate de calcium Pigments minéraux : stables aux UV et d'origine naturelle
- Pigments selon coloris.
- Talc
- Emulsion standolie végétale pure, résine d'arbres
- Esters d'huiles végétales
- Sulfure d'ammonium
- Siccatifs manganèse (0,002%)
- Sans plastifiant ni résine synthétique
- Sans solvant, émissions faibles, taux de COV bas

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Bon pouvoir couvrant
- Tension faible
- Résistance élevée à l'abrasion humide
- Toutes les teintes sont totalement stables à la lumière
- Perméable à la vapeur d'eau et excellentes propriétés pour la physique du bâtiment
- Résiste aux produits de nettoyage domestique et aux désinfectants

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment

Densité 20°C : 1,42 kg / L
Valeur pH 20°C : 8 – 9
Viscosité dynamique 20°C : 6.000 mPas
Valeur W24 : 0,2 kg / (m²h^{1/2})
Valeur sd (H₂O) : 0,1 m
Pouvoir couvrant : classe 2 NBN EN 13300
Résistance à l'abrasion humide : classe 2 NBN EN 13300
Grain : fin NBN EN 13300
Brillance à 85° : très mat NBN EN ISO 2813
Ininflammabilité : inflammable A2 NBN EN 13501-1, DIN 4102
Teneur en COV (max.) : 5 g / L
COV-Decopaint, cat. A / a

1.2.3. Teintes

- Soutenues (base transparente)

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, séparatives et/ou retardant le séchage.
- Les enduits neufs doivent être secs et solides.
- Réparer les surfaces et les défauts dans les règles de l'art avec un enduit de même nature et de même structure.
- Les supports ayant des fissures doivent être réparés à l'aide d'un enduit. En alternative, recouvrir le mur de fibre murale.
- Sur les surfaces de qualité et soumises à la lumière oblique, préparer le support de manière uniforme et appliquer soigneusement.

2.2. Info brève sur le schéma standard

- Faire 1 fausse teinte puis 2 couches
- Pour la fausse teinte, diluer la PEINTURE MURALE avec de l'eau pour ajuster sa consistance en fonction du support et du mode d'application.

2.3. Support et traitement préliminaire

- Enduit de plâtre, stucage, enduit de chaux (PI/CSII), enduit de chaux-ciment (PII), enduit de ciment (PIII) : Contrôler le séchage et la solidité des enduits neufs. Eliminer par ponçage la peau de frittage des enduits neufs. Imprégner les enduits fortement absorbants avec la SOUS COUCHE MURALES. Renforcer les enduits friables en surface mais néanmoins portants avec l'a SOUS COUCHE MURALES diluée ou du FIXATIF. Les enduits fortement alcalins comme les enduits de chaux et de ciment neufs sont moins recommandés pour les peintures en dispersion à la résine naturelle (saponification, formation de film) ; dans ce cas, il est conseillé d'employer les Peintures minérales aux silicates.
- Plaques de plâtre cartonné : Veiller à ce que l'assemblage soit correct, à la qualité de la



surface et aux tolérances de parallélisme, particulièrement dans le cas d'objets soumis à un éclairage latéral (VOB/C ainsi qu'étape de qualité 3 et/ou 4 d'après la notice n° 2 de l'association fédérale de l'industrie du gypse e.V.). Imprégner le plâtre cartonné avec la SOUS COUCHE MURALES. Attention : ne pas imprégner les panneaux hydrofuges, déjà imprégnés, qui repoussent l'eau et constituent donc une exception. Conseil : recouvrir les surfaces en panneaux de construction légers avec de la fibre murale.

- Matériaux en particules de bois (OSB, bois comprimé, MDF) : Traiter préalablement . Toujours faire un test sur le support original (risque de décoloration). Conseil : recouvrir avec de la fibre murale. Ce support est déconseillé pour les surfaces soumises à des projections d'eau, p. ex. dans les locaux sanitaires.

- Blocs silico-calcaires, briques : Nettoyer soigneusement et vérifier le pouvoir absorbant, les dégâts causés par l'humidité et les efflorescences (p. ex. le salpêtre). Réparer les blocs et les joints friables. Imprégner les supports fortement absorbants avec La SOUS COUCHE MURALES.

- Béton : Eliminer les agents de décoffrage avec de l'eau et un déshuileur, ensuite rincer complètement à l'eau claire. Contrôler la mouillabilité du support en aspergeant de l'eau. Imprégner les surfaces absorbantes avec la SOUS COUCHE MURALES. Pour obtenir une apparence égale et sans traces de joints, recouvrir toute la surface avec un enduit de ciment ou un voile de fibre murale.

- Voile mural, tissu, papier structuré, papier ingrain : Contrôler que le collage est homogène sur toute la surface, exempt de chevauchement et résistant à l'eau.

- Anciennes peintures : Nettoyer soigneusement les anciennes peintures en dispersion à base de résine artificielle ou de résine naturelle, portantes, mates et absorbantes. Les recouvrir directement avec la PEINTURE MURALE un test sur l'objet est conseillé. Eliminer les recouvrements laqués, à l'huile ou au latex. Brosser complètement les peintures crayeuses. Conseil : rénover les peintures fortement alcalines à la chaux ou au silicate avec les Peintures minérales aux silicates.

- Les supports déconseillés sont les surfaces moins solides, efflorescentes ou exemptes de pores comme l'argile, les matériaux synthétiques ou le métal.

- Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test. Faire un test sur les supports critiques ou les anciennes peintures inconnues. Les peintures en dispersion à la résine naturelle ne sont pas conseillées dans les locaux ayant un taux d'humidité élevé et permanent et/ou envahis par les moisissures. Dans les caves humides et sur les murs de bâtiments anciens : employez un enduit assainissant et les Peintures minérales aux silicates.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1. Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la texture des supports respectifs. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques.

- Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections - en particulier les sols, les fenêtres, les meubles, les joints d'expansion.

- Dans chaque unité de surface, utiliser des pots issus du même lot de fabrication, les mélanger entre eux le cas échéant.

- Pour les recouvrements mis à la teinte : faire appel à du personnel qualifié et veiller à ne pas interrompre l'application.

- Remuer soigneusement avant l'emploi avec un mélangeur électrique.

- Ne pas appliquer sur des surfaces chauffées ni refroidies.

- Température minimale pendant la mise en œuvre : +16°C.

- Temps de séchage : minimum 12 heures entre les couches.

- Renouveler l'air et maintenir une température ambiante suffisante pendant plusieurs jours afin d'assurer le séchage.

2.4.2. Application

Au rouleau, à la brosse ou au pistolet Airless. Recouvrir chaque unité de surface sans s'interrompre, en croisant, de façon économique, régulière et sans chevauchement.

- Utiliser des rouleaux donnant un aspect régulier.

- Eviter de former des cernes de rouleaux, ne pas repasser sur les zones qui ont déjà commencé à sécher.

- Raccorder les bords à la surface humide-dans-humide et sans former d'excédent.

- Application à la brosse : appliquer sans direction précise avec la Brosse pour peintures minérales ou une brosse à badigeons.

- Couches :

- Couche de base : Faire une fausse teinte en diluant la peinture teintée à 50/50 avec de MURALE blanche.

- Couches intermédiaire, au plus tôt après 12 heures : appliquer pure.

- Couches finale, au plus tôt après 12 heures : appliquer pure.

- Pulvérisation (Airless) : • Buse : 0,43 mm / 0,017 pouce.

- Le produit doit impérativement être tamisé avant l'utilisation.

- Appliquer régulièrement et en couches minces, au besoin répartir uniformément à la brosse ou au rouleau.

2.5. Produits auxiliaires

- SOUS COUCHE MURALES : permet d'imprégner les supports absorbants, p. ex. le gypse.



3. Consommation et conditionnements

Sur un support lisse et normalement absorbant, le rendement est de 8 à 10 m²/litre par couche, la consommation maximale généralement constatée est d'environ 0,13 L par m² et par couche. Déterminer les écarts de consommation éventuels et le nombre de couches nécessaires en faisant un essai sur l'objet.

Tailles des pots : 1 L / 5 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec de l'eau savonneuse.

5. Stockage

Dans le bidon original hermétiquement fermé, au frais et à l'abri du gel, se conserve au minimum pendant 12 mois. Utiliser les restes dès que possible.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE (disponible sur demande). Le produit ne doit pas être étiqueté, en accord avec les directives CE/réglementations nationales. Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contacts répétés, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles.

Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les poussières. Protéger soigneusement les zones environnantes qui ne doivent pas être peintes, nettoyer immédiatement les éclaboussures avec de l'eau. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales. • Code de déchets CED: 080112

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

**C.O.V. Valeurs limites Cat. A/a : 30 g/l
contient max. 5 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE**



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.
Version mai 2019

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU